



LIGUE D'Auvergne D'ESCRIME

Correspondance

à adresser à : Gérard DULIN

23 RUE J.PH. RAMEAU

63800 COURNON

☎/Fax 04.73.77.75.83

gdulin@wanadoo.fr

COURNON le 04 septembre 2012

COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR DU 03 SEPTEMBRE 2012 A CLERMONT FD

■ **CLUBS Présents :**

- ◆ VICHY (M. GUILLOT – Me. CHEVALIER)
- ◆ MONTLUCON (MM. LACROIX – JULIEN)
- ◆ AURILLAC (M. FREYSSINIER A. - Me FREYSSINIER)
- ◆ STE SIGOLENE (Me. SEGA)
- ◆ COURNON (Mme. DUREISSEIX – Me. DUREISSEIX)
- ◆ ISSOIRE (M. DUPUY - Me. JACQUET)
- ◆ VOLVIC (Mme. BEAUVIVRE)
- ◆ STADE CLERMONTOIS (M. CHOY)
- ◆ ARVERNE ESCRIME ASSOCIATION (M. PENET)
- ◆ CHAMALIERES (Me. HERVE Jean-Paul)
- ◆ CAMPEIX (Me. BELLANGER)

◆ **COMITES DEPARTEMENTAUX:**

- ◆ ALLIER (M. GUILLOT)
- ◆ CANTAL (M. FREYSSINIER A.)

◆ **Membres du Comité directeur :**

- ◆ Me BELLANGER - M. CHOY - M. DULIN - M. GUILLOT – M. MARTINEAU – M.MOLLE – M.PITIOT –
- ◆ M. VERBEKE

- ◆ **Excusés.** Mme. VANNEREAU - M. FERRANDON

◆ **CALENDRIER DES COMPETITIONS :**

- M. PENET liste les différentes compétitions nationales, de zone et régionales prévues a ce jour sur son calendrier qui est visible sur le site de la ligue, Les principales sont les suivantes :

- **en circuit national** : le 28 avril 2013 à CLERMONT FERRAND, circuit fleuret hommes seniors,

- **pour la zone** :

- le 03/02/ / 2012 à CLERMONT FD la Z2 épée minimes
- les 16 et 17 / 02 / 2013 à AURILLAC, zone individuelle et équipes sabre cadets, juniors, séniors,
- les 23 et 24/ 03 / 2013 à VICHY, zone individuelle et équipes cadets épée,
- les 16 et 17 / 03 / 2013 à VICHY zone individuelle et équipes juniors épée,
Les 13 et 14/4/2013
- les 13 et 14/4/2013 par AEA zone individuels et équipes cadets et juniors fleurets

Suivant le calendrier de zone après la réunion de zone qui a eut lieu le 6 septembre 2012 a BOURG LES VALENCE, réunion à laquelle ont participé MM. PITIOT et Me FREYSSINIER,

- **Sur la ligue** :

le 18 / 11 / 2012 HORIZON 2016 à ORCET, les championnats de ligue épée étant répartis entre le PUY de DOME et l' ALLIER

◆ **ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE :**

- Celle-ci se tiendra le 06 OCTOBRE 2012 AU C.R.O.S. – 43 RUE DE BLANZAT à CLERMONT FD.
- Il est encore temps d'envoyer votre candidature (**21 septembre 2012 dernier délai**), étant dans une année olympique, des élections doivent avoir lieu pour renouveler le comité.

♦ **COMMISSION ARBITRAGE :**

Les responsables d'arbitrage dans les départements doivent prévoir l'organisation de cette journée le 29 septembre.

➤ Me. JACQUET précise que la journée nationale d'arbitrage se déroulera le 29 SEPTEMBRE 2012 à la maison des sports pour le PUY de DOME, ceci reste à confirmer après renseignements pris par M. CHOY auprès de la maison des sports de la disponibilité d'un local.

➤ Prévisionnel 2013 journées d'arbitrage régional: il est rappelé qu'il faut 20 heures de formation par la ligue pour celle-ci, La formation pouvant se faire sur deux saisons.

➤ Trois ou quatre journées envisagées : ceci tenant compte des demandes à faire au CNDS 2013

- - une journée le 02 MARS 2013 à VICHY durant le stage cadets/juniors
- - une journée à ISSOIRE
- - une journée dans la Hte LOIRE ou le CANTAL, voir une dans chaque ?

A une suggestion de départementaliser ces formations pour éviter les déplacements des élèves, il est fait rappel qu'actuellement avec trois journées et deux maîtres d'armes ce sont 6 journées/MA prises en charge par la ligue (avec leurs déplacements) et que si nous organisons trois journées dans 4 départements et le même encadrement, ce seront 24 journées à prendre en charge et les élèves seront peu nombreux et séparés (aucune cohésion régionale, même cas que pour les stages de perfectionnement minimes)

➤ une étude devra être lancée, si nécessaire, d'ici la fin 2012 pour l'organisation des journées formation régionales d'arbitrage pour la saison 2012 / 2013

♦ **COMMISSION DES EDUCATEURS :**

➤ Me. MIR étant absent, pas de commentaires

➤ Les anciens diplômés n'étant plus valables les candidats doivent s'inscrire aux formations actuelles s'ils ne l'ont déjà fait.

➤ STAGES NOVEMBRE : la préparation et les déclarations nécessitant des délais à respecter, les stages seront organisés par l'équipe actuelle en place même si ces stages auront lieu après l'A.G. et avec une nouvelle équipe.

➤ Rappel : les subventions CNDS attribuées couvrent les activités pour l'année civile et doivent être dépensées suivant les demandes respectives, des justificatifs nous sont demandés pour chaque action pour cela.

◆ **LE POINT DU TRESORIER:**

- M. MOLLE rappelle les différents moyens pour les demandes de licences :
 - ➔ La ligue ayant adhéré au nouveau système mis en place par la FFE pour son usage personnel.
 - ➔ soit directement à la F.F.E. avec paiement retrait sur le compte du club
 - ➔ soit auprès de la ligue avec paiement par chèque
 - ➔ rappel que les demandes d'affiliations des clubs doivent nommer : le président du club, le trésorier, le secrétaire,
 - ➔ et doivent être signée par le cadre technique du club, sans oublier de joindre les copies des différents documents demandés.
- M. MOLLE demande à être joint uniquement sur son téléphone portable au numéro :
 - 06 – 47 – 33 – 62 – 74
 -
- Les comptes de la ligue pour la saison 2011/2012 ne sont pas encore arrêtés mais ils devraient être équilibrés.
 -

➤ **Questions diverses :**

- Mme BEAUVIVRE nouvelle Présidente du club de VOLVIC s'interroge sur l'aide que peut apporter la ligue pour le recrutement des clubs, compte tenu des résultats calamiteux de l'escrime aux JO. S'ensuit une conversation générale des personnes présentes sur le sujet. Il ressort que chaque club est d'abord le premier concerné par cette question et que ce ne sera ni le comité départemental ni la ligue qui pourront intervenir sur la proximité.
- Le président fait le rappel : les membres des comités directeurs doivent être licenciés pour être ELUS, quelles que soient les associations.

● **Fin de la réunion,**

le secrétaire

le Président